

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Généralisme mouvement
Fédération de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Périgueux Ouest
Commune : Chancelade
Lieu-dit : Beauronne
Édifice : Lavoir
DOSSIER n° 1261

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Carte IGN : extraite de Géo Portail

Longitude (référée au méridien international) :

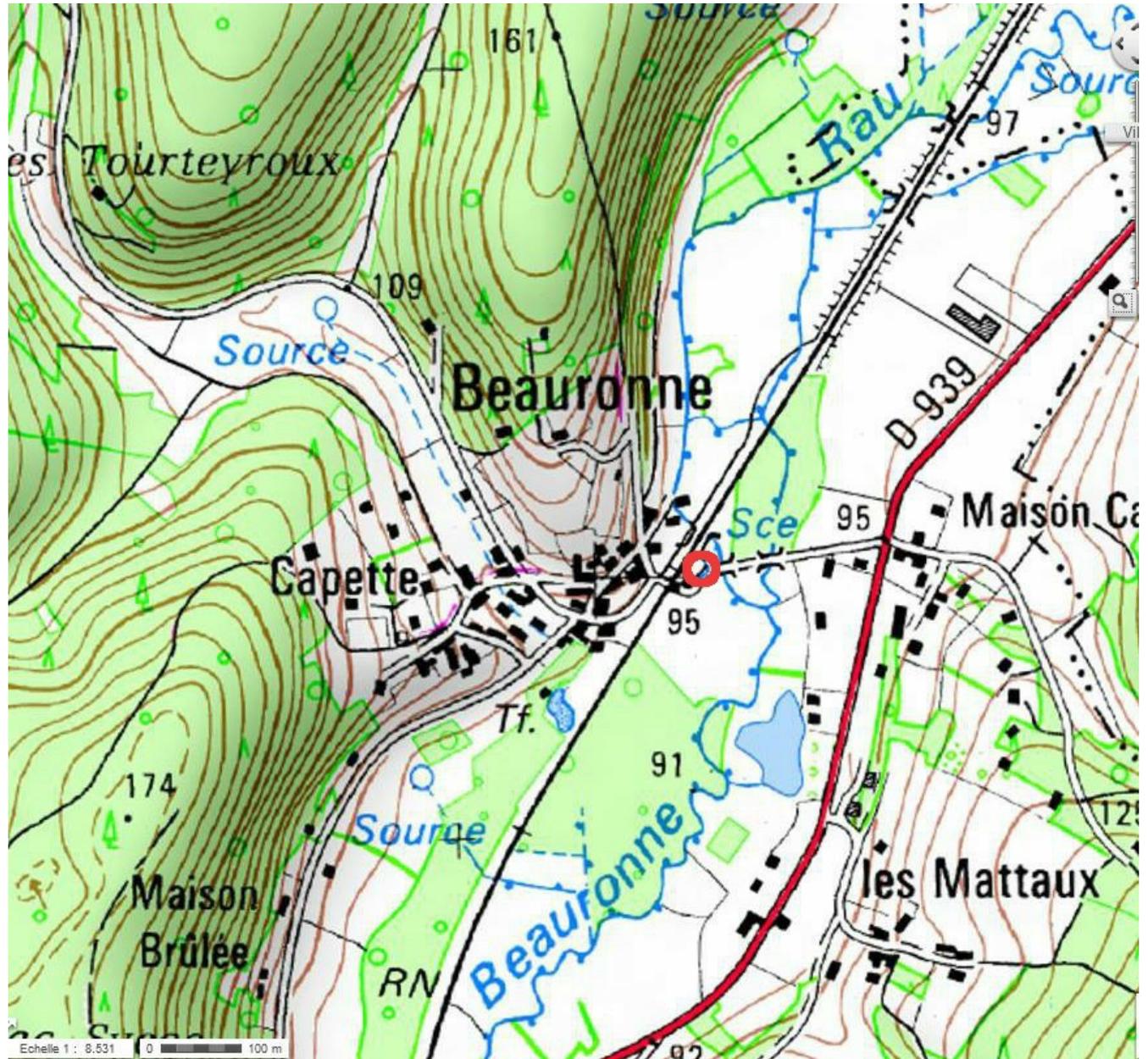
0,672565°

Latitude Nord :

45,225198°

Altitude :

98 m



LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre extrait de www.cadastre.gouv, à jour en CDIF le 29/09/2015, sur le site le 29/04/2016

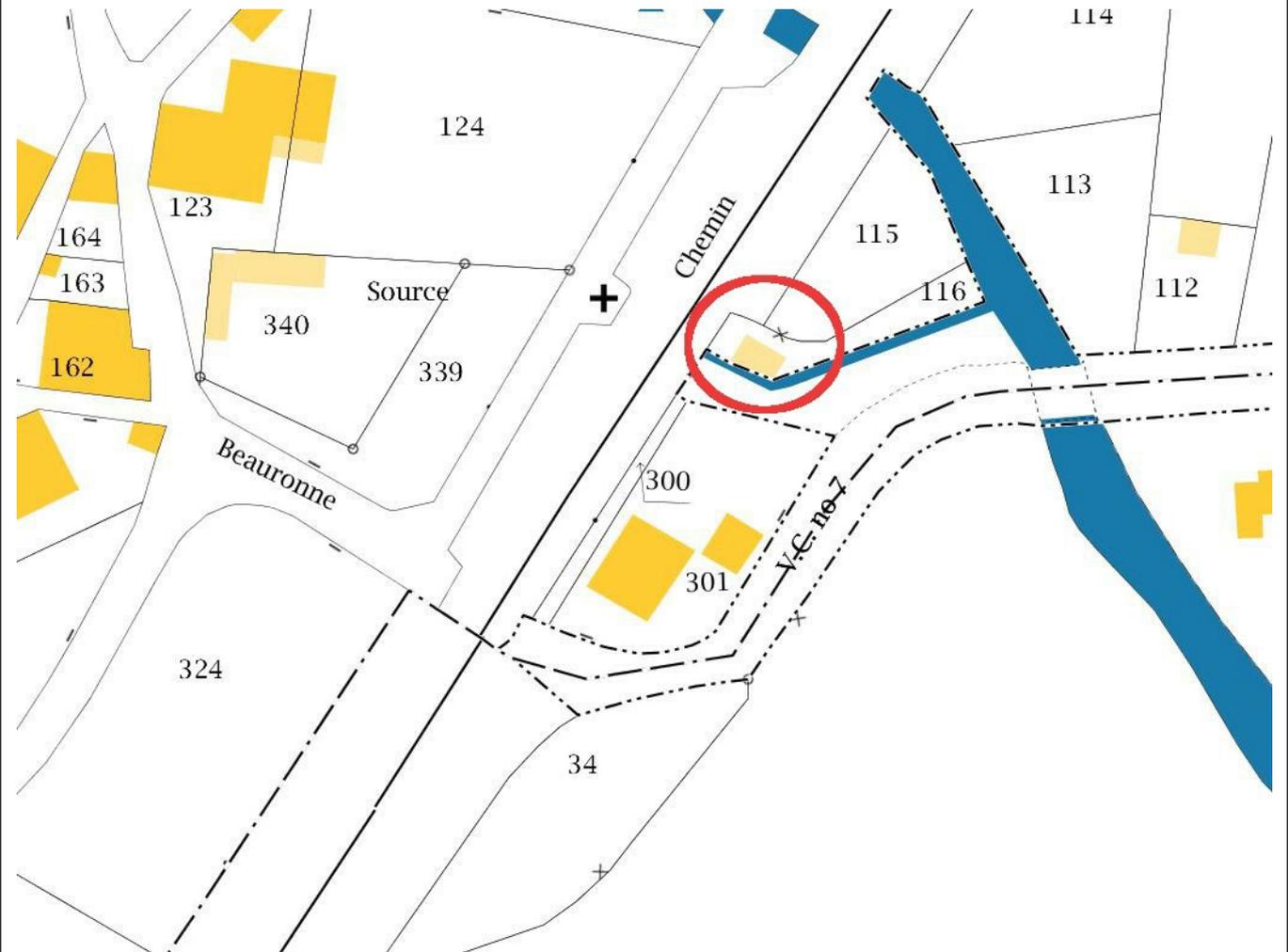
Échelle d'origine : 1/2000

Section : A

Feuille n° AN

Parcelle n° 116 - Superficie : 145 m² Nature : lavoir

Propriétaire : la commune



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1828

Échelle d'origine : 1/2500

Section : A dite du bourg

Feuille n° A3

Parcelle n° 1402

Superficie :

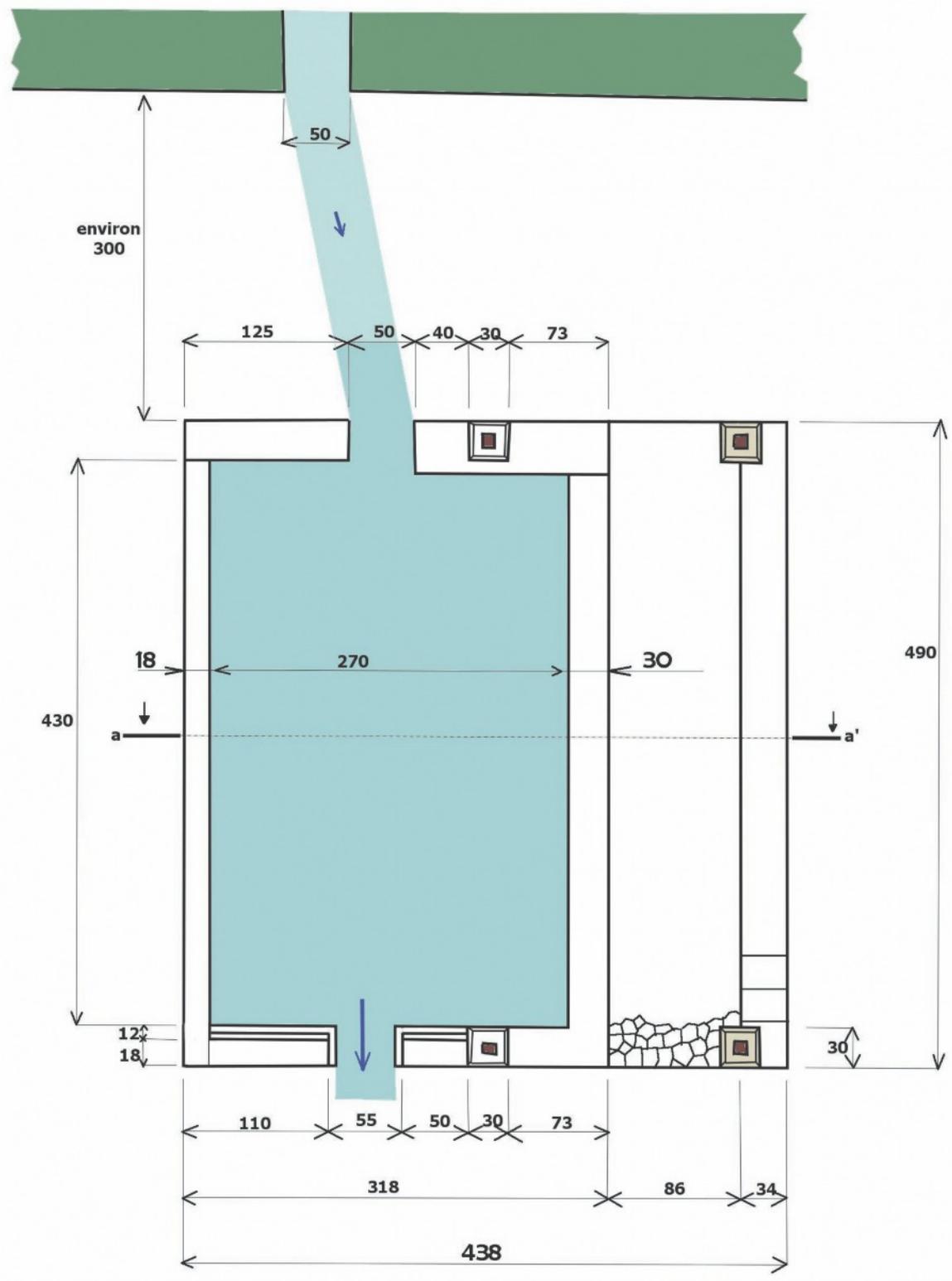
Nature :

Propriétaire :

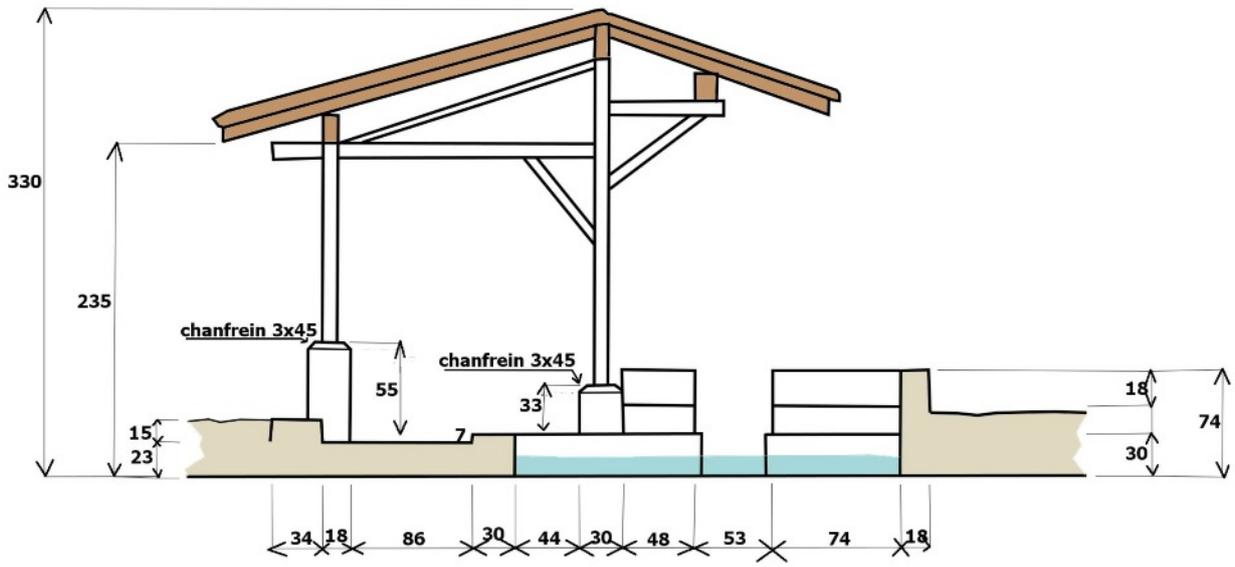


DESCRIPTIF GRAPHIQUE

Coupe à 40 cm du sol



Coupe aa'



DESCRIPTIF ECRIT

Le lavoir est situé en contrebas du talus de la voie de chemin de fer, à environ 3 mètres de celle-ci, non loin du chemin vicinal menant de Beauronne à Maison carrée sur la D 939.

C'est un bassin de 2,70 m sur 4,30 m à l'intérieur, au fond bétonné et aux bord faits de pierres en calcaire local. Sur le côté opposé à la route, un passage dallé de 86 cm de large a été ménagé avec un rebord également en dalles calcaires plates.

Sous la voie de chemin de fer, on voit l'entrée du tunnel amenant l'eau depuis la source située de l'autre côté. Ce tunnel n'est pas dans l'axe de l'ouverture permettant à l'eau d'entrer dans le lavoir, mais décalé d'environ 50 cm. Par contre, le passage de sortie, un peu moins large (39 cm en bas) est situé juste en face de l'autre. Les pierres du bas sont munies d'une encoche permettant d'y insérer une planche pour retenir l'eau.

Le lavoir est couvert d'une toiture à 2 pans inégaux recouverts de tuiles canal reposant sur une charpente en chêne ; celle-ci est soutenue par 4 piliers insérés dans des dés de pierre calcaire de 30 cm de haut aux bord supérieurs en chanfrein renversé ; deux dés sont au bord du lavoir, les deux autres, plus hauts (50 cm) sont à l'angle du passage dallé.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE

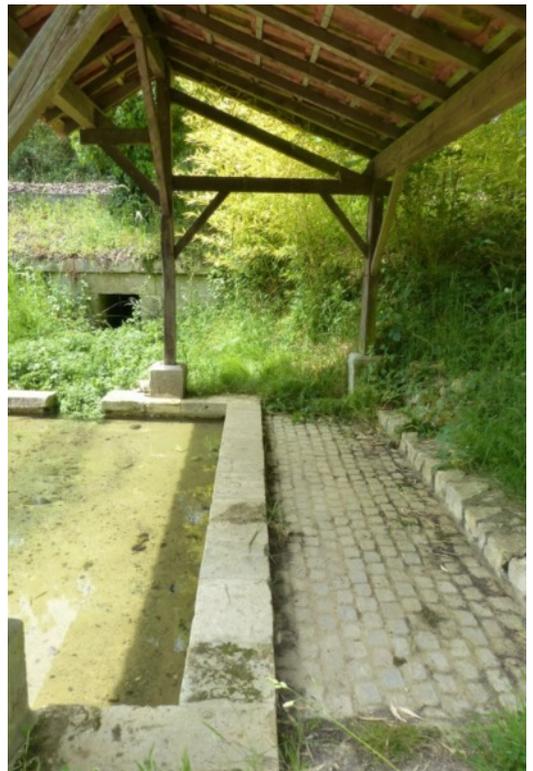


Photo aérienne (Géo portail)



HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Lors de la réunion du Conseil municipal du 25 novembre 1900, le conseil étudia une demande d'un propriétaire de Beauronne, Monsieur de Montardy qui exposa les faits suivants : « *Le village de Beauronne possède une fontaine rpès de labarrière du chemin de fer et du chemin vicinal n°6. Cette fontaine sert à l'alimentation du village et se jette dans le ruisseau de la Beauronne à 30 m au-dessous dudit bassin, les eaux ne profitant à personne. Je propose de faire faire à mes frais et dans de bonnes conditions, avec un accès facile et un entourage propre et empierré, un bassin-lavoir de 3 m de largeur sur 6 de longueur, avec le fond et le rebord en bonne maçonnerie cimentée, ayant à un des angles en aval une vanne pour le vider et le nettoyer et un déversoir pour prendre le trop-plein que je dirigerai par une canalisation sous le chemin vicinal vers mes prairies que j'ai l'intention d'irriguer.* »

Le Conseil donna un avis favorable à ce projet. Le lavoir actuel ne correspond pas tout à fait à la description qu'en donnait M. de Montardy, mais une chose est sûre, il n'y avait pas de lavoir avant 1900. Nous n'avons malheureusement pas trouvé de documents indiquant la suite des événements.

Sources orales :

Sources écrites :

- Archives municipales de Chancelade, Registre des délibérations du conseil municipal

DEVENIR DE L'ÉDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR

Le bassin est en relativement bon état, bien que les pierres en bordure du trop-plein soient disjointes. Les piliers soutenant la toiture sont assez usés et surtout, le lieu est très envahi par la végétation. Toutefois l'eau est très claire.

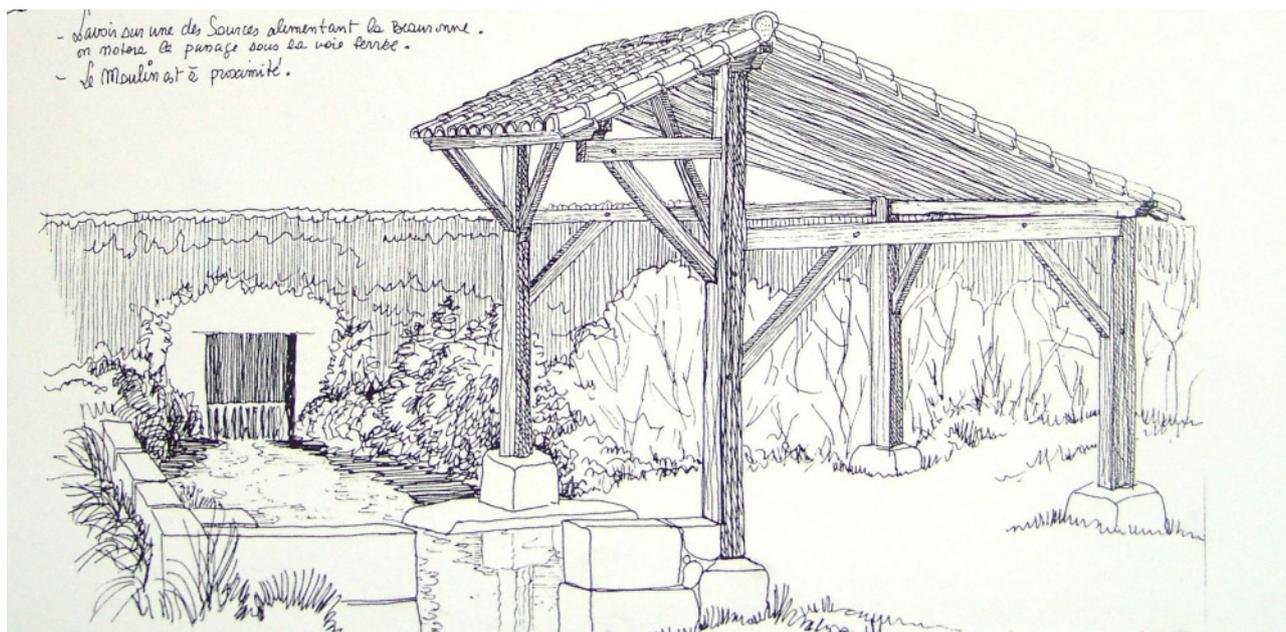
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs

Catherine Schunck (antenne de Périgueux)

Dossier achevé le : 9 juin 2016

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE



Dessin visible à la mairie de Chancelade